

**COMMUNE DE CAURO**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 A 18H30**

**Nombre de membres en exercice : 15**

Présents : 12

Absents : 3

dont représentés : 2

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

**Suffrages exprimés : 14**

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :**

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marie-Agnès PERALDI-FRATI, Simon FIDELI, Hélène AUBRY, Patrick RINIERI, Sandrine PAPINI, Jacqueline BRAVIN, François-Jérôme SIMONETTI, Pauline BEOVARDI, Anne-Marie YVANNE, Mariana ANTONA-LECA

**Date de la convocation :**

1<sup>er</sup> juin 2026

**Absents :** Camille ROSSI (procuration à Patrick RINIERI), Jean-Pascal PEN-PENIC (procuration à Paul BERNARDI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI

**Délibération affichée en mairie**

le : 11 juin 2026

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

**Télétransmission au contrôle de**

légalité le : 10 juin 2026

**Secrétaire de séance :** Jacqueline BRAVIN

**Accusé réception reçu**

le : 10 juin 2026

**Délibération n°004-003-2026 : Désignation d'un correspondant défense**

Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour toutes les questions relatives à la défense. Il a notamment vocation à :

- Informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté et les dispositifs d'engagement
- Sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées
- Animer des initiatives locales pour renforcer l'esprit de défense et la cohésion nationale

Pour cela, il s'appuie sur un réseau d'interlocuteurs, notamment le délégué militaire départemental. Il peut par exemple :

- Organiser une conférence
- Diffuser des informations via les réseaux de communication de la Commune
- Animer une cérémonie commémorative en associant les jeunes de la Commune
- Faire témoigner un ancien combattant dans un établissement scolaire

Le Maire propose de désigner M. Patrick RINIERI en qualité de correspondant défense.

Ayant entendu l'exposé du Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **DESIGNE** M. Patrick RINIERI en qualité de correspondant défense

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Pascal LECCIA

